

## Air Liquide teste une solution innovante pour améliorer la qualité de l'air dans une gare SNCF de Paris

Dans le cadre de l'appel à projets "Innovons pour l'air de nos stations" de la Région Ile-de-France, Air Liquide teste une solution innovante de purification de l'air dans la gare SNCF de l'Avenue Foch (RER C) à Paris. Depuis mardi 28 mai 2019, l'ensemble des six purificateurs installés le long des quais fonctionnent en permanence. L'expérimentation durera jusqu'à la fin du mois d'août prochain.

Air Liquide teste un projet pilote dans la gare de l'Avenue Foch à Paris qui repose sur **une technologie d'ionisation positive**, en collaboration avec des PME et des start-ups. Cette technique de purification de l'air consiste à charger électriquement les particules fines de l'air, afin de pouvoir les capter sous forme d'agrégats facilement récupérables. Pendant trois mois, les six purificateurs installés brassent ainsi 50 000 m<sup>3</sup>/heure d'air afin de réduire la concentration des particules fines, de type PM 2,5 et PM 10\*. La **solution est facilement installable et à faible consommation électrique**.

Afin d'évaluer précisément l'impact du projet pilote, les données de la qualité de l'air dans la gare seront collectées et analysées **à l'aide de capteurs installés le long des quais par Air Liquide et SNCF** pour la durée de l'expérimentation. Ces informations seront complétées par les données issues d'une station de mesure de la qualité de l'air (TEOM) installée par Airparif dans la gare de l'Avenue Foch depuis avril 2018. Airparif, Air Liquide et la SNCF partageront conjointement les données issues de leurs capteurs respectifs afin d'enrichir le suivi de la qualité de l'air dans l'ensemble de la gare.

Dans les grandes agglomérations partout dans le monde, **la qualité de l'air est un enjeu majeur** : de nombreux citoyens sont exposés à des niveaux de pollution qui dépassent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Face à ce défi, **Air Liquide développe et expérimente des projets, dans une démarche d'innovation ouverte, pour purifier l'air dans des espaces urbains pollués**, tels que les parkings ou les gares.

*\* Les particules fines PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub> sont des particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns et à 10 microns. Les polluants de l'air ont un effet direct sur la santé et sur l'environnement.*